

Association des Amis de la République Arabe Sahraouie Démocratique

356 rue de Vaugirard - 75015 PARIS

Secrétariat

Tél. 06.70.31.24.97

Courriel : bur.aarasd@wanadoo.fr

Facebook : Amis de la République Sahraouie

Sites : www.association-des-amis-de-la.rasd.org

www.ecrirepourlesliberer.com

Monsieur Jean-Yves LE DRIAN
Ministre des Affaires Etrangères
37 quai d'Orsay
75700 Paris SP 07

Paris, le 9 juillet 2019.

Concerne : Expulsion de Claude Mangin-Asfari du Maroc – Délégation française auprès de la MINURSO au Sahara occidental.

Monsieur le Ministre,

L'association des Amis de la RASD, très attentive à la volonté bien légitime de son adhérente, Madame Claude Mangin-Asfari, d'entrer au Maroc pour visiter son mari à la prison de Kénitra, ne peut que se déclarer outrée et scandalisée par le nouveau refus que viennent de lui signifier les autorités marocaines : « **une expulsion de trop !** », c'est ainsi que commence notre communiqué.

Madame Mangin-Asfari a pu entrer au Maroc en janvier dernier après une course de fond digne des meilleurs athlètes ! Grève de la faim d'un mois en avril-mai 2018, mobilisation inédite en France pour un sujet, le Sahara occidental et le Maroc, complètement oublié, engagement des autorités françaises pour favoriser ce droit de visite etc...

Cette concession à un droit élémentaire, celui du droit de visite à son mari, serait-elle unique et jamais renouvelable, alors que Monsieur Naâma Asfari a été condamné en 2013 à 30 ans de prison au terme d'un procès à charge, strictement politique.

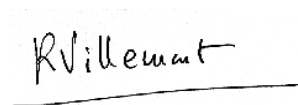
Comment ne pas mettre en rapport cette situation qui met en évidence l'arbitraire et la transgression des règles de droit de la part des autorités marocaines avec la mission diplomatique française qui vient de se rendre à EL Aïoun ce dimanche 7 juillet 2019 pour quelques jours.

Nous ne pouvons bien sûr que saluer une mission qui s'intéresse à la situation du Sahara occidental et envisage un entretien avec le responsable sur place de la MINURSO. Mais nous connaissons aussi les conditions que le Maroc, puissance occupante du Sahara occidental,

Impose à ses visiteurs. Visite officielle programmée de bout en bout par les autorités d'occupation ou expulsion des visiteurs et des journalistes quand ils n'acceptent pas de s'y plier ou sont soupçonnés d'être amis du Front Polisario.

Alors en toute urgence cette mission qui « *souhaite se faire une idée de la situation politique, économique et juridique dans la région* » doit d'abord savoir que ce pouvoir qui les reçoit vient d'expulser pour la 5ème fois une citoyenne française. Elle devrait aussi s'interroger sur « l'objectivité » d'un tel programme et de telles rencontres. Et ainsi, suivant l'ambition exprimée dans la réponse de Monsieur le Ministre des Affaires étrangères au député Sébastien Nadot publiée le 2 juillet 2019 (page 6154) au Journal officiel, être en mesure d'intervenir sur un sujet sur lequel la France se contente depuis 45 ans d'une seule version, celle du Maroc.

Veillez agréer, Monsieur le Ministre, l'assurance de ma très haute considération.

A handwritten signature in black ink, reading "R Villemont", with a horizontal line underneath.

Régine VILLEMONT,
Présidente AARASD.